





CLÔTURE DES NAO 2025

La direction vient donc d'annoncer la clôture de ce qui se nomme bien abusivement une « négociation » annuelle obligatoire sur les salaires.

Avec 1,3% d'AG (ou 1,5 selon son humeur), seule augmentation que chaque salarié est sûr de percevoir, la direction n'assure même pas le maintient du salaire au regard de l'inflation. Un seul exemple, les retraites vont être revalorisées de 2,2% au 1^{er} janvier pour prendre en compte l'inflation officielle qui est pourtant bien inférieure à l'inflation réelle.

Pour compenser l'inflation il faudrait que chaque salarié touche au moins les AI de 1,5% et le GAP, de 0,5% ce qui ne sera, bien sûr, pas le cas.

Comme à son habitude, la direction fait son petit marchandage à la signature. Elle propose d'ajouter à ces mesures aux rabais, **0,2% d'AG et un talon de 50 euros minimum** pour l'augmentation générale totale si l'accord est signé par des organisations syndicales représentant au moins la moitié du personnel.

En réalité, il n'y a rien d'obligatoire à cela et la direction peut mettre en place la politique salariale de son choix dans la mesure où elle ne répond positivement à aucune des revendications des 4 syndicats présents à cette négociation. La direction n'a d'ailleurs besoin d'aucun accord signé pour mettre en place et prolonger tous les semestres la prime de présentéisme pour le personnel ouvrier.

En réclamant la signature des organisation syndicales, la direction demande aux représentant du personnel d'avaliser sa politique salariale de perte de pouvoir d'achat.

Pour la CGT, clairement, ce sera non. 1,3% alors que les caisses sont pleines, que les bénéfices sont à un niveau record et que le carnet de commande est plein est une politique salariale qui méprise le personnel alors que les directeurs ont su faire bien mieux quand il s'agissait de leurs propres salaires les 2 années passées.

Voici la déclaration qui sera faite par les élus CGT lors du CSE du 19 décembre à propos de la politique sociale de la direction :

« Au vu des NAO 2025 et de l'AG qui est bien en deçà de l'inflation. Au vu des bénéfices record de l'entreprise depuis plusieurs années, Au vu de l'augmentation record des fonds propres de l'entreprise, Au vu de l'augmentation incroyable des 10 plus gros salaires de l'entreprise ces dernières années,

Au vu des conditions de travail qui ne s'améliorent pas voire se dégradent dans certains secteurs,

Au vu de l'évolution de l'effectif ouvrier dont la proportion continue de baisser par rapport à l'effectif total

Pour toutes ces raisons, la CGT donne un avis défavorable à la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et de l'emploi. »